

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
de la communauté de communes Sauer Pechelbronn**

séance du 17/02/2020

Date de la convocation:
11/02/2020
Date d'affichage:
11/02/2020

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 28

L' an 2020 et le 17 février à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Elus présents : M. HAAS Jean-Marie

Titulaire, Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DESCHLER Annie, DUDT Lysianne, LEDIG Evelyne, WEISS Marie-Line, MM : BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, NICASTRO Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER Dominique, RICHERT Robert, SCHERTZ Christophe, SCHLOSSER Charles (arrivé à 20h50), SCHNEPP Franck, SITTER Pierrot, THALMANN Alfred, WEISBECKER Jean, WERNERT Stéphane

Suppléant – délégation de vote : NIEDERER Gérard

Suppléants - sans délégation vote : Mmes KOCHER Bernadette, SCHELLENBERGER Michèle, M. LETZELTER Alain

Elus excusés - procuration : M. SIGRIST Benoît à M. FUCHS Alain, M. SCHLOSSER Charles à DESCHLER Annie (jusqu'à 20h50), Mme ROTH Marie-Louise à M. SITTER Pierrot, SCHNEIDER Dominique à BALL Jean-Claude

Elu excusé : Mme DUTEY Sylvie, MM. KAISER Francis, WEISS Damien
Suppléants excusés : Mme ZUGMEYER Danielle, MM. FUCHS Thierry, HOCH Georges, OSTER Rémy

Elus absents: titulaires : Mmes GARDON Karine, HASENFRATZ Rachel, MM. ATZENHOFFER Alphonse, SCHNEIDER Francis, SUSS Charles

Suppléants : Mme STURM Céline, MM. FISCHER Alain, OTT Olivier, RAUSCHER Bernard, ROMIAN Serge, WEGMANN Alain, WEHRUNG Freddy

Secrétaire de séance : Mme CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille

Réf : 008.2020
Vote : A la majorité
Pour : 27
Contre : 1
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Oui

008.2020 : Politique seniors : Appel à projet CARSAT « Initiation au numérique des seniors, parcours prévention connectée » : Mise en place d'ateliers d'initiation au numérique.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération du conseil communautaire n°040.2017 en date du 03.07.2017 : «Participation au microprojet INTERREG V Rhin Supérieur 2014-2020 « vivre ensemble à tout âge, même en situation de fragilité » porté par l'association Agir Multi Générationnel et contribution financière »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°057.2019 en date du 23.09.2019 : « Poursuite des actions du microprojet interreg V « Vivre ensemble à tout âge, même en situation de fragilité » avec un contrat de collaboration entre l'université Paris Est Créteil dans le cadre de du projet intitulé « Recherche Action Collaborative : Vivre et habiter ensemble, à tout âge, même en situation de fragilités »,

Considérant les réflexions engagées en matière de politiques publiques à destination des seniors et du maintien à domicile, et plus généralement le dispositif « Maison France Services »,

Considérant l'appel à projets de la CARSAT « Initiation au numérique des seniors, parcours prévention connectée »

Considérant le plan de développement durable pour le territoire Sauer-Pechelbronn, définit en 5 axes stratégiques, qui structurent logiquement nos projets, et déterminant 7 incontournables,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Alfred KREISS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une voix contre, décide :

- **De prendre acte du projet déposé auprès de la CARSAT, tel que présenté en séance,**
- **De valider la mise en œuvre sur le territoire de l'action d'animation d'ateliers d'initiation au numérique à destination des seniors, dans le cadre de l'appel à projet de la CARSAT « Initiation au numérique des seniors, parcours prévention connectée »,**
- **De valider le budget de l'opération, s'élevant à 22 000 € HT,**
- **De valider les cofinancements escomptés de la CARSAT, de l'ordre de 14 000 € (8 000 € au titre des frais liés à l'animation, et 6 000 € au titre de l'investissement en matériel informatique),**
- **De demander au président de rechercher un partenaire bénévole pour la mise en œuvre opérationnelle de l'action, via une convention de partenariat définissant les conditions de mise en œuvre et de défraiement, et d'autoriser le président à signer la convention correspondante,**

- **De prendre en charge l'acquisition des matériels numériques nécessaires à la mise en œuvre des ateliers,**
- **De demander au président de solliciter en soutien d'autres partenaires, dont notamment le CD 67, la conférence des Financeurs, la Fondation de France,**
- **D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 17/02/2020

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Jean-Marie HAAS

Publication ou notification du : 25/02/2020